|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:un.emf |  | **CBD** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| CBD_logo_fr-CMYK-black [Converted] |  | Distr.GÉNÉRALECBD/SBSTTA-SBI-SS/1/117 août 2020FRANÇAISORIGINAL : ANGLAIS |

ORGANE SUBsIDiAIRE CHARGÉ DE FOURNIR

 DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET

 TECHNOLOGIQUES

oRGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE

 L’APPLICATION

Sessions virtuelles spéciales

En ligne, 15-18 septembre 2020

## PROGRAMME DE SESSIONS VIRTUELLES SPÉCIALES

*Note de la Secrétaire exécutive*

# INTRODUCTION

1. La vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application, qui devaient avoir lieu en mai 2020 avant d’être repoussées au mois d’août 2020 à cause de la pandémie de la COVID-19, doivent avoir lieu en novembre 2020. D’autres retards pourraient être inévitables. Face à cette possibilité, une série de sessions virtuelles spéciales de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l’Organe subsidiaire chargé de l'application sera présentée du 15 au 18 septembre 2020, comme indiqué dans la notification 2020-050 du 17 juillet 2020, afin de demeurer sur une lancée positive jusqu’au Sommet des Nations Unies sur la biodiversité et ensuite la quinzième réunion de la Conférence des Parties, et de faciliter la préparation des réunions des organes subsidiaires.
2. Les sessions spéciales comprendront notamment la lancement de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* et l’essai d’un mécanisme d’examen mené par les Parties fondé sur une tribune à composition non limitée, conformément à la décision [14/35](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-35-fr.pdf), comme annoncé dans la notification et convenu par les Bureaux de la Conférence des Parties et de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
3. Les sessions spéciales permettront de communiquer de l’information et de présenter les bilans des Parties et des observateurs. Il n’y aura ni décision ni recommandation formelle lors des sessions spéciales, et les bilans seront présentés sous réserve des bilans présentés lors des sessions ordinaires de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l’Organe subsidiaire chargé de l'application. Un service d’interprétation sera offert dans toutes les langues des Nations Unies.
4. Les sessions seront présidées par M. Hesiquio Benitez Diaz (Mexique), président de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, et/ou Mme Charlotta Sörqvist (Suède), présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application, dont les mandats ne prendront fin qu’à la quinzième réunion de la Conférence des Parties.
5. Les sessions se dérouleront de 7 h à 9 h (heure avancée de l’Est), heure de Montréal.
6. L’inscription débutera le 17 août 2020. L’inscription préalable est obligatoire. Les détails concernant les fuseaux horaires et l’enregistrement seront fournis sous peu dans une notification.
7. Les sessions seront aussi diffusées sur le Web.
8. De plus amples renseignements sur les différentes sessions sont fournis ci-dessous.

**I. LANCEMENT DE LA CINQUIÈME ÉDITION DES *PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE***

## Sessions spéciales de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

## (15 septembre)

1. À la décision 14/35, la Conférence des Parties prie la Secrétaire exécutive de préparer la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, y compris un résumé à l’intention des décideurs, sur la base d’un plan de travail convenu, ainsi qu’un calendrier indicatif. Le calendrier prévoyait que le lancement de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* se ferait à l’ouverture de la vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, prévue pour le mois de mai 2020 mais reportée au mois d’août et ensuite au moins de novembre 2020. Compte tenu du retard qu’accuse la convocation de la vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, le lancement se fera de façon virtuelle le 15 septembre, afin que les Parties et les observateurs puissent utiliser le rapport dans leur préparation de la vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application, et d’autres travaux liés à l’élaboration de cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Le rapport sera donc publié avant le Sommet des Nations Unies sur la biodiversité, qui sera présenté par voie virtuelle par le président de l’Assemblée générale, le 30 septembre 2020.
2. La session sera ouverte par le président de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, qui présentera l’allocution d’ouverture. Un représentant de la présidence de l’Organe subsidiaire chargé de l'application et la Secrétaire exécutive présenteront également une allocution d’ouverture.
3. Le Secrétariat présentera la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*. Des présentations complémentaires sur les *Perspectives locales de la diversité biologique* et le *Rapport mondial sur la conservation des plantes* suivront.
4. Les Parties et les observateurs seront invités à intervenir, en commençant par les groupes régionaux et les groupes principaux.
5. Le président de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques présentera l’allocution de clôture et mettra fin à la session.

**II. ESSAI D’UN PROCESSUS D’EXAMEN MENÉ PAR LES PARTIES FONDÉ SUR UNE TRIBUNE À COMPOSITION NON LIMITÉE**

**Session spéciale de l’Organe subsidiaire chargé de l'application (16-17 septembre)**

1. Dans sa décision [14/29](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-29-fr.pdf), la Conférence des Parties examine des mécanismes pour la Convention et demande à la Secrétaire exécutive de préparer et d’organiser l’essai d’un processus d’examen mené par les Parties fondé sur une tribune à composition non limitée, qui se déroulerait à la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application. Des modalités ont ainsi été élaborées en étroite collaboration avec la présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application et le Bureau de la Conférence des Parties, comme indiqué dans les notifications 2020-002 et 2020-050.
2. Cinq Parties, à raison d’une par région, parmi celles qui ont manifesté de l’intérêt dans la foulée de la notification 2020-002, présenteront leurs meilleurs efforts pour appliquer la Convention et le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Les cinq Parties répondront à des questions choisies, proposées par les autres Parties à l’avance de la réunion. Ces échanges seront suivis d’une période de questions.
3. Les cinq Parties sont l’Éthiopie, la Finlande, le Guyana, la Pologne et le Ski Lanka. Chacune de ces Parties a préparé un rapport de révision en complément à son sixième rapport national. Les rapports de révision sont publiés sur le site <https://www.cbd.int/convention/mechanisms/trial-phase.shtml>.
4. La présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application ouvrira la session le 16 septembre et présentera l’allocution d’ouverture. Un représentant de la présidence de la Conférence des Parties et la Secrétaire exécutive présenteront également une allocution d’ouverture.
5. Les cinq Parties présenteront tour à tour leur rapport de révision (15 minutes). Les présentations seront suivies de questions posées par les autres Parties auxquelles répondra la Partie présentatrice (15 minutes). La session se poursuivra le 17 septembre.
6. La présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application présentera les remarques de clôture et mettra fin à la session.
7. Les commentaires et les points de vue sur l’essai de la tribune à composition non limitée seront présentés à l’Organe subsidiaire chargé de l'application au point 9 de l’ordre du jour, sur les mécanismes d’examen, qui se penchera également sur d’autres scénarios et éléments pour améliorer les mécanismes d’examen, comme demandé dans la décision mentionnée ci-dessus.

**III. STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES**

## Session spéciale de l’Organe subsidiaire chargé de l'application (17 septembre)

1. Dans sa décision [14/22](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-22-fr.pdf), la Conférence des Parties affirme que la mobilisation des ressources fera partie intégrante du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et prie la Secrétaire exécutive de convoquer un groupe d’experts chargé d’établir des rapports sur diverses questions en lien avec l’élaboration du volet de mobilisation des ressources, afin de fournir des données pour les travaux du Groupe de travail sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et la Conférence des Parties.
2. La présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application procédera à l’ouverture de la session après la conclusion du forum à composition non limitée sur l’essai du mécanisme d’examen.
3. Un membre du groupe présentera les travaux du groupe de travail sur la mobilisation des ressources. Le Secrétariat offrira une présentation complémentaire sur les documents connexes dont est saisi l’Organe subsidiaire chargé de l'application. Il pourrait y avoir une période de questions.
4. Les Parties et les observateurs seront invités à intervenir, en commençant par les groupes régionaux et les groupes principaux.
5. La présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application présentera les remarques de clôture et mettra fin à la session.

# IV. PRÉPARATION DU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS-2020

## Session mixte spéciale de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l’Organe subsidiaire chargé de l'application (18 septembre)

1. L’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, à sa vingt-quatrième réunion, et l’Organe subsidiaire chargé de l'application, à sa troisième réunion, aborderont plusieurs sujets pertinents en lien avec le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 en réponse à la décision 14/34 et autres décisions pertinentes de la Conférence des Parties. Le Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, à sa deuxième réunion, a fait plusieurs demandes aux organes subsidiaires et a invité les coprésidents du Groupe de travail sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et la Secrétaire exécutive à préparer plusieurs documents. Cette session permettra aux coprésidents et aux présidents de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, de l’Organe subsidiaire chargé de l'application et à la Secrétaire exécutive de présenter un compte rendu.
2. Un représentant de la présidence de la Conférence des Parties procédera à l’ouverture de la session, qui sera coprésidée par le président de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et la présidente de l’Organe subsidiaire chargé de l'application. Les coprésidents et la Secrétaire prononceront une allocution d’ouverture.
3. Les coprésidents du Groupe de travail sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, M. Francis Ogwal et M. Basile van Havre, présenteront un compte rendu du processus d’élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ainsi que l’avant-projet actualisé.
4. Les Parties et les observateurs seront invités à intervenir, en commençant par les groupes régionaux et les groupes principaux.
5. Les coprésidents et les présidents de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l’Organe subsidiaire chargé de l'application offriront les réponses nécessaires.
6. Un représentant de la présidence de la quinzième réunion de la Conférence des Parties sera invité à présenter une allocution.
7. Les présidents de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l’Organe subsidiaire chargé de l'application présenteront les remarques de clôture et mettront fin à la réunion.

*Annexe*

# ORGANISATION DES TRAVAUX

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates** | **Réunion** |
| **Le lundi 14 septembre 2020**De 7 h à 19 h (heure de Montréal) | Pas de réunionEssai de la plateforme virtuelle |
| **Le mardi 15 septembre 2020**De 7 h à 9 h (heure de Montréal) | Session spéciale de la vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques :Lancement de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* |
| **Le mercredi 16 septembre 2020**De 7 h à 9 h (heure de Montréal) | Session spéciale de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application :Examen de la mise en œuvre en cours de session |
| **Le jeudi 17 septembre 2020**De 7 h à 9 h (heure de Montréal) | Sessions spéciales de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application :Examen de la mise en œuvre en cours de session (*suite*)Rapport du groupe sur la mobilisation des ressources |
| **Le vendredi 18 septembre 2020**De 7 h à 9 h (heure de Montréal) | Session mixte spéciale de la vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application :Présentation du projet actualisé de cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et des documents connexes pour les réunions |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_